

par Jean MESNARD

Il y avait plusieurs raisons de consacrer en cette journée une communication au personnage de Saint Louis. La première n'existait pas encore lorsque j'ai arrêté ce sujet : c'est l'énorme retentissement obtenu depuis peu par un chef d'œuvre de l'historiographie contemporaine, le *Saint Louis* de Jacques Le Goff (1). Cet ouvrage ne pourrait nous conduire que de très loin à Port-Royal. Il reconnaît toutefois une importance « fondamentale » à la *Vie de saint Louis, roi de France*, composée par Le Nain de Tillemont, quoique mise au jour seulement au XIX^e siècle, importance justifiée surtout par le fait qu'elle a utilisé « des sources aujourd'hui disparues » (2). Mais il omet totalement un ouvrage d'ailleurs tombé dans un profond oubli, l'*Histoire de Saint Louis* de Filleau de La Chaise, publiée en 1688 : elle intéresse d'autant plus directement Port-Royal que son auteur était un ami de la maison et qu'elle est fondée sur les notes manuscrites de Tillemont, profondément remaniées. Deux ouvrages considérables, dont la rédaction successive invite à s'interroger d'une façon générale sur la présence de Saint Louis dans la pensée, dans la spiritualité et dans la vie de Port-Royal, des religieuses comme des Messieurs.

Dans l'enquête qu'il convient de mener, l'ordre chronologique s'impose. Elle permettra de découvrir des origines quasi souterraines aux grands écrits déjà mentionnés, et de montrer l'existence d'une continuité dans l'effort constamment renouvelé en vue de produire une Vie de Saint Louis.

I

C'est très précocement que Port-Royal manifeste une attention et une vénération particulières pour le saint roi. La réforme du monas-

tère par la Mère Angélique donnait lieu de remonter à de glorieuses origines. Lieu cistercien, comme celle, toute proche, des Vaux de Cernay, l'abbaye de Port-Royal des Champs s'est toujours placée sous le patronage de saint Bernard. Légèrement antérieure pour sa fondation, mais contemporaine pour son premier essor, du règne de Saint Louis, elle se devait d'autant plus d'entretenir sa mémoire et de proposer son exemple qu'elle en avait reçu plusieurs grands témoignages de sollicitude. Aussi son nom figure-t-il naturellement dans le *Nécrologe* du monastère (3). Le même ouvrage mentionne, également au titre de bienfaiteur, son père Louis VIII, mari de Blanche de Castille, auquel il ajoute le père de cette dernière, Alphonse IX, roi de Castille (4), l'un des chefs de la Croisade. Avec l'évocation insistante de Saint Louis s'affirme un double attachement à l'Église et à la France.

La dévotion au saint roi s'exprime aussi tout au long de la correspondance de la Mère Angélique avec la reine de Pologne. On sait que cette dernière était une princesse française, Marie de Gonzague, duchesse de Nevers. En épousant le roi Wladislas IV, elle avait dû prendre un second prénom, celui de Marie, en Pologne, étant réservé à la seule Mère du Christ (5). Elle adopta celui de Louise, signalant par là ses origines françaises et, sans doute aussi, sa fierté de descendre directement de Saint Louis : son arrière grand-mère était en effet une Bourbon, sœur d'Antoine, roi de Navarre, et appartenant à la lignée de Robert de Clermont, dernier fils de Saint Louis (6).

Dans ses lettres, la Mère Angélique ne cesse de lui rappeler cette glorieuse ascendance. Elle lui parle de son « grand-père » (7), plus souvent de son « père » (8), qui est aussi son « patron » (9). Elle l'invite à pratiquer les vertus dont il a été le modèle. Mais ce qu'on retiendra surtout de ces lettres, c'est le témoignage qu'elles apportent à maintes reprises d'un projet de *Vie des Saints* (10), à la réalisation duquel s'étaient attelés les « ermites », les solitaires de Port-Royal, notamment Le Maistre. Projet antérieur à la Fronde, puisque l'exécution en a été retardée par la guerre civile, et qui fut donc entrepris sur la lancée de la *Vie de saint Bernard* composée précisément par Le Maistre et publiée en 1648. Sont évidemment entrées dans ce projet les *Vies des Pères des déserts* et la *Vie de saint Jean Climaque*, dues à Arnauld d'Andilly et publiées respectivement en 1651 et 1652. Dans la *Vie des Saints* proprement dite entreprise par Le Maistre, il est une figure qui, à partir de l'année 1653, fait l'objet d'une attention particulière, celle de Saint Louis (11) : prédilection due à des raisons nationales, « gallicanes » au sens étymolo-

gique du mot, mais qui pouvait revendiquer pour elle l'autorité de saint François de Sales et celle de l'abbé de Saint-Cyran (12).

Cette Vie, selon quels principes fut-elle conçue ? à quel degré d'élaboration parvint-elle ? Les lettres de la Mère Angélique fournissent de précieux éléments de réponses à ces questions. Sans doute l'élément édifiant demeurerait-il primordial, selon l'exemple qui s'imposait à l'époque, celui de l'Allemand Surius. Mais Port-Royal ne demeurerait pas étranger au progrès de l'esprit critique. Un grand principe inspirateur de l'entreprise fut donc celui de l'exactitude. Elle supposait elle-même un recours rigoureux aux sources, l'effort pour les multiplier, le soin de les confronter. Le Maître réussit à recueillir sur Saint Louis une quantité considérable de documents manuscrits encore inexploités : ils ne pouvaient guère provenir que de la Bibliothèque du Roi ou du Cabinet des frères Dupuy, lieux auxquels ses relations dans le monde lui donnaient aisément accès. Cette exigence d'historien comportait une portée spirituelle : s'effacer devant les sources est cultiver l'humilité. Aussi bien la *Vie de saint Bernard* n'était-elle guère plus qu'un choix de textes traduits. Les *Vies des Pères des déserts* et la *Vie de saint Jean Climacque* étaient aussi des traductions. Des affinités se découvrent d'ailleurs entre le rôle d'historien ainsi conçu et celui de traducteur.

Après avoir été interrompue par la Fronde, la Vie des Saints fut encore ralentie par la participation de Le Maître aux controverses qu'entraînèrent la condamnation des cinq propositions en 1653 et aux écrits composés pour la défense du grand Arnould. On peut assurer en particulier que la Vie de Saint Louis ne fut jamais achevée. Mais il n'est pas moins certain que des morceaux, des « pièces » en furent composés et circulèrent sous forme manuscrite, vraisemblablement à partir de 1653 : la reine de Pologne fut la destinataire de quelques-uns d'entre eux. C'est aussi parce qu'elle en avait disposé que dès lors, la Mère Angélique parle de Saint Louis de façon beaucoup plus ample et précise. Rien toutefois n'en indique le contenu.

Ces données chronologiques facilitent le commentaire d'un autre document relatif à la Vie des Saints et particulièrement à la Vie de Saint Louis. Peu après la mort d'Antoine Le Maître, survenue le 4 novembre 1658, Le Maître de Sacy eut à s'expliquer auprès de l'intransigeant Barcos sur l'esprit dans lequel son frère aîné avait conduit cette entreprise : était-ce pour mettre à la portée du plus grand nombre, par la traduction, les écrits de saints auteurs, ou pour composer une œuvre originale, fût-ce par simple assemblage de sources diverses, propre à attirer la gloire mondaine ? N'entrons pas dans le

détail des arguments par lesquels Sacy, dans une lettre du 17 janvier 1659 (13), défend la mémoire de son frère. Retenons seulement que, d'après ce témoignage dont la solidité ne peut faire de doute, c'est la reine de Pologne qui, par l'intermédiaire de la Mère Angélique, aurait manifesté le désir de voir les solitaires composer une *Vie de Saint Louis*. Cette demande ne saurait guère être antérieure à 1652. Après s'être mis au travail et avoir réuni une ample documentation, Le Maistre aurait renoncé par obéissance aux avis de Singlin, qui, conformément à l'esprit de son maître Barcos, s'inquiétait à la pensée que le solitaire ne fît œuvre trop personnelle, aux dépens de l'humilité. En dépit de nouvelles instances de la reine de Pologne, le travail ne fut pas repris. Voilà pourquoi les mentions de la *Vie de Saint Louis*, sinon celles du saint lui-même, disparaissent des lettres de la Mère Angélique après 1656.

Pendant une longue période, le silence reste ensuite complet à Port-Royal sur les documents recueillis par Le Maistre et sur les travaux qu'ils avaient permis. Pour que la situation se modifiât, il fallut deux événements presque contemporains : en 1669, l'établissement de la « paix de l'Église », la possibilité pour les gens de Port-Royal de reparaître au grand jour, de participer sans entraves à la vie intellectuelle, de reprendre leur place dans le concert de l'Église catholique ; en 1670, les débuts officiels de l'éducation du Dauphin, la confirmation du duc de Montausier comme gouverneur et la nomination de Bossuet comme précepteur (14). A la grande entreprise qui se préparait, passionnante pour ceux qui avaient animé les « petites écoles », Nicole avait prélué par la publication, en 1670 même, du *Traité de l'Éducation d'un Prince*, qui renfermait en particulier le célèbre opuscule de Pascal, *Discours sur la condition des grands*. Les éducateurs du Dauphin, qui entendaient s'appuyer largement sur l'histoire, allaient-ils chercher à tirer profit de l'expérience acquise en cette matière à Port-Royal ? Le mieux placé pour y songer était le duc de Montausier. A l'hôtel de la marquise de Rambouillet, dont il avait épousé la fille, Julie d'Angennes, il avait certainement côtoyé Le Maistre, et sans doute Sacy, dans la période antérieure à leur retraite. Des relations s'étaient maintenues entre eux : elles s'étaient ravivées lorsque fut entamée l'éducation du Dauphin, auquel Sacy fut invité à venir « faire la révérence » (15). A la fin de l'année 1671, lorsque mourut Julie d'Angennes, le solitaire adressa une lettre de condoléances à celui qui s'était fait son protecteur et attendait sans doute quelque secours de lui pour l'accomplissement de sa charge. Au début de l'année 1673, on découvre que Sacy adressait réguliè-

rement au gouverneur du Dauphin les volumes successifs de sa traduction de la Bible, fort appréciés par leur destinataire (16). Ce dernier n'ignorait sûrement pas que Le Maistre avait laissé une documentation et quelques morceaux élaborés pour une Vie de Saint Louis. Il n'ignorait pas davantage que Sacy avait hérité de ces papiers et se trouvait le mieux placé pour continuer la tâche. Que Saint Louis fût un excellent modèle, à la fois politique et religieux, à proposer à son élève, l'idée était relativement neuve : le précepteur même de Louis XIV, Hardouin de Péréfixe, n'avait-il pas, pour sa part, choisi Henri IV ? Ce fut l'origine de la publication qu'il fit, en 1661, peu de temps avant sa nomination comme archevêque de Paris, origine de grands malheurs pour Port-Royal, d'une *Histoire du roi Henri le Grand*. Les solitaires organisateurs des « petites écoles » auraient donc été pour beaucoup dans l'orientation prise par l'éducation du Dauphin. La signification exemplaire du personnage de Saint Louis fut aussi reconnue par Bossuet ; elle fait l'objet de considérations très remarquables dans la lettre que le précepteur adressa, en 1679, au pape Innocent XI, pour lui rendre compte de sa mission (17).

Toujours est-il que, le 13 janvier 1673, à des remerciements pour l'envoi de volumes de la traduction de la Bible, Montausier ajoutait une demande pressante :

Monseigneur le Dauphin attend de votre main le modèle d'un grand, d'un sage, d'un juste, d'un brave et d'un pieux prince. Vous entendez bien que c'est de la Vie de Saint Louis dont j'entends parler. C'est un dessein digne de votre esprit et de votre piété ; et pour moi, Monsieur, j'en charge votre conscience. Je me suis mis dans l'esprit que rien ne me servira tant à inspirer à ce jeune prince et à graver si avant dans son âme encore tendre toutes les vertus et les bonnes qualités qu'il doit avoir que ce portrait si achevé d'un prince accompli [...] (18).

Il était difficile à Sacy de se dérober devant la responsabilité ainsi mise sur ses épaules. La liberté lui était d'ailleurs garantie de poursuivre sa traduction de la Bible. Il écrivit cependant, le 17 janvier, à l'évêque d'Alet Nicolas Pavillon pour recueillir son avis (19). Mais il ne semble pas avoir attendu de le connaître pour donner au gouverneur du Dauphin, le 22 janvier, une réponse favorable. Elle s'accompagnait d'une requête, montrant que Sacy partageait entièrement les vues de Le Maistre sur la tâche de l'historien :

Vous voyez assez, Monseigneur, qu'il sera besoin pour cela d'avoir tous les Mémoires qui peuvent contribuer à rendre cette histoire

aussi véritable et aussi achevée qu'elle le peut être. Nous pourrions avoir besoin de votre autorité, Monseigneur, pour voir ce qui s'en pourrait trouver ou dans la Bibliothèque du Roi ou en d'autres lieux (20).

Rien ne subsiste du travail auquel Sacy a pu se livrer en conséquence de cet engagement. Mais il est probable qu'il ne l'a pris qu'une fois assuré de pouvoir s'appuyer sur le meilleur des collaborateurs, Le Nain de Tillemont.

Désormais, nous pouvons juger de l'œuvre accomplie à Port-Royal, non seulement par des témoignages plus ou moins précis, mais par des résultats.

II

Sébastien Le Nain de Tillemont (21), né en 1637, fils d'un magistrat grand protecteur de Port-Royal, avait été l'élève des « petites écoles », où il avait eu notamment pour condisciple Pierre Thomas du Fossé. Très jeune, il avait manifesté son goût pour l'histoire, en particulier celle des premiers siècles de l'Église. Il avait entamé la confection de recueils qu'il remplissait d'une immense documentation. A la rentrée de l'automne 1660, sans doute, il était entré au séminaire de Beauvais, ville dont l'évêque, Nicolas Choart de Buzenval, était fort lié avec Port-Royal. Puis, en 1664, ne voulant pas rentrer à Paris, où l'affaire du formulaire suscitait à ses amis toutes sortes de tracasseries, il avait pris demeure, à Beauvais même, chez Godefroy Hermant, docteur de Sorbonne, défenseur résolu d'Arnauld, chanoine érudit qui s'intéressait aux grands saints des premiers siècles, préparant notamment un livre sur saint Athanase, qui vit le jour en 1671. Voilà un champ d'études commun qui permit certainement aux deux commensaux de s'enrichir chacun des lumières de l'autre. A la même époque, Tillemont poursuivait l'entreprise commencée dès sa jeunesse, l'histoire des débuts de l'ère chrétienne, organisée autour de grandes figures de saints, soigneusement inscrits dans le cadre de leur temps ; entreprise qui devait aboutir, à partir de 1690 et jusqu'après sa mort (1698), à la publication de ses œuvres maîtresses, consacrées aux six premiers siècles, *l'Histoire des Empereurs* et les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Tel fut encore son objectif principal lorsqu'il fut rentré à Paris, à la faveur de la paix de l'Église, lorsqu'il s'établit pour quelques années à Saint-Lambert, tout près de Port-Royal des Champs, et lorsqu'une maison lui

fut construite sur les terrains du monastère. Entre temps, poussé par Sacy, il avait pris les ordres sacrés et reçu la prêtrise, en 1676. La rupture de la paix de l'Église, en 1679, et l'obligation faite aux solitaires de quitter les lieux le conduisirent à se retirer au château de Tillemont, où il demeura jusqu'à sa mort, entièrement dévoué à son grand œuvre.

La prière que lui fit Sacy d'élaborer, avec lui-même, une Vie de Saint Louis, l'écartait donc de sa tâche principale. Mais le changement portait sur la période à considérer. L'objet demeurait foncièrement le même : saisir une figure de saint dans l'histoire de son temps. La situation de Tillemont était donc très semblable à celle de Le Maistre lorsque les sollicitations de la reine de Pologne l'amènèrent à délaisser la *vie des saints*, axée principalement sur les débuts de l'Église, pour se concentrer sur celle de Saint Louis. De part et d'autre, l'intervention, directe ou indirecte, d'un souverain a déterminé, au moins pour un temps, le changement d'orientation. Un projet de Vie des saints, sur lequel vient se greffer celui d'une Vie de Saint Louis : ce mouvement deux fois répété est fort instructif pour la connaissance de Port-Royal, de sa quête spirituelle, de ses ressources intellectuelles, de son prestige au dehors.

Un autre caractère commun relie Tillemont à Le Maistre. C'est une même conception de la Vie des saints, où s'élève à son plus haut point une même conception de l'histoire. La fin à rechercher est d'abord la vérité. L'erreur, l'imaginaire, le légendaire sont à proscrire, même et surtout lorsqu'ils viseraient à l'édification, qui ne peut reposer sur le mensonge. L'exactitude est le fruit de l'abondance des sources, qui permet de les confronter, de les contrôler les unes par les autres ; elle est aussi le fruit de l'esprit critique, ou plutôt du jugement, qui apprécie les rapports entre les parties et le tout. Attitude rationaliste en quelque manière, mais évidemment sans arrière-pensée réductrice. A son principe, Tillemont place même une idée religieuse : celle que toute vérité est une image de la Vérité éternelle. Sa recherche est donc en harmonie avec le projet d'une vie de saint, qui a aussi pour fin de conduire à Dieu.

En affirmant la portée spirituelle de la recherche du vrai, Tillemont confère un fondement spirituel au travail de l'historien. On a vu que Barcos et Singlin avaient pratiquement réduit Le Maistre au silence sur Saint Louis en condamnant toute intervention personnelle de l'auteur, fût-ce par la simple disposition des matières, à plus forte raison par une attitude critique. Seules étaient acceptables la transcription ou la traduction d'un texte consacré par la sainteté de

son auteur, ou au moins par son appartenance à la tradition ecclésiastique. Tillemont n'était pourtant pas en reste en fait d'humilité ; et l'on trouve dans ses œuvres, notamment dans la *Vie de Saint Louis*, un véritable refus de paraître, qui s'accorde d'ailleurs à son génie propre de l'histoire.

On peut en juger aisément, puisque le résultat de l'énorme travail auquel il s'est livré, quoique demeuré manuscrit, était accessible de longue date dans les fonds de la future Bibliothèque Nationale. Le texte fut l'objet d'une publication très soignée, en six volumes, de 1847 à 1851, pour la Société de l'histoire de France, par l'éminent Jules de Gaulle. Deux longues lacunes du manuscrit furent élégamment comblées par le recours à une première rédaction (22). L'indication des sources, portée sur l'original avec une extraordinaire précision, est scrupuleusement reproduite. A défaut d'un commentaire détaillé, nous pouvons donc essayer d'analyser l'apport de Tillemont.

Tout d'abord, il s'efface constamment derrière ses sources. Son texte se décompose en une multitude de petites unités dont chacune donne lieu à référence précise et unique. Lorsque deux passages se contredisent, ils sont présentés successivement : une fois qu'ils sont rapprochés, ou bien la vérité s'impose, ou bien le doute subsiste : une brève appréciation suffit. Cette manière de composer suppose la documentation rassemblée. Elle l'avait été déjà, dans une certaine mesure, par Le Maître. Tillemont l'enrichit. Il bénéficia en outre d'une aide appréciable en la personne de l'éminent Vyon d'Hérouval, qui dépouilla pour lui les rouleaux de la Chambre des Comptes (23). Une seconde étape consistait en la constitution de ces recueils déjà mentionnés, où les données documentaires étaient réparties selon les matières : il s'en est transmis un bon nombre jusqu'à nous. Enfin venait l'étape de la rédaction, souvent des rédactions successives. Elle revenait à une classification, dont il convient de rechercher les principes.

L'élément de base est le fait. Il correspond pratiquement aux petites unités référencées. Si des regroupements s'opèrent parfois, si de petits récits s'introduisent, c'est qu'ils dépendent d'une même source ou qu'ils ne peuvent prêter à contestation. Les commentaires de l'auteur, même lorsqu'ils ne sont pas simplement d'ordre critique, s'attachent aussi à des détails. Leur portée n'en est pas toujours affaiblie, comme le montre telle remarque sur l'Inquisition :

En l'an 1236, le pape se plaignait de ce que le comte de Tou-

louse empêchait l'Inquisition en voulant qu'on y observât des formalités injustes, dit le pape, contraires à nos statuts et aux règles du droit. S'il en faut juger par ce qui se pratique aujourd'hui, on pouvait demander avec raison qu'on observât les formalités nécessaires pour empêcher que des innocents ne soient confondus avec des coupables (24).

La remarque reste cependant discrète et prudente ; elle pose la règle avec objectivité, comme, au départ, est posé le fait qui conduit à l'énoncer.

Cette démarche par juxtaposition, poursuivie pendant des centaines de pages, fait qu'au sentiment de l'extrême précision s'ajoute peu à peu celui de la puissance. Puissance de l'esprit qui a su maîtriser une telle masse de données, la décomposer en éléments simples sur lesquels peut s'exercer l'esprit critique, et garder toujours, par rapport à son récit, une distance qui préserve, tout en l'orientant, le libre jugement du lecteur. L'auteur ne s'impose pas ; il montre la vérité, tout en en modalisant souvent l'expression. Bien des phrases commencent par « on prétend que », et souvent le fait rapporté est implicitement laissé à la responsabilité du témoin qui l'a transmis. Certes, la première personne est souvent employée ; mais c'est lorsque l'historien s'explique sur le travail qu'il a fait ou, éventuellement, qu'il s'est abstenu de faire.

Ces éléments juxtaposés entrent évidemment dans des cadres ; mais ceux-ci ne sont pas non plus de nature à s'imposer. D'autant que plusieurs apparaissent simultanément, qui se recouvrent pour une part. L'ordre chronologique est à peu près systématiquement suivi ; et chaque année donne lieu à une division : la *Vie de Saint Louis* se présente d'abord sous forme d'*Annales*. Mais à la succession des années se superpose celle de chapitres en beaucoup plus grand nombre : il n'y en a pas moins de 580 dans la *Vie de Saint Louis* proprement dite. En dépit de leur brièveté, leurs limites ne coïncident presque jamais avec celles des années. C'est que leur unité est beaucoup plus réelle, soulignée par l'adjonction d'un titre qui indique le contenu ; par exemple : *Naissance et baptême de Saint Louis* (25). Plusieurs chapitres peuvent composer naturellement ce que nous appellerons un épisode. Ainsi l'histoire de saint Edmond, qui, à la date de la mort de cet archevêque de Cantorbéry (1240), est rapportée en quatre chapitres (26) : ceux-ci sont gouvernés par une chronologie propre, qui se substitue pour un temps à la chronologie principale. Cette petite vie de saint enclavée dans la grande est bâtie sur le même modèle. Quand un épisode prend un tel déve-

loppement qu'il ne peut entrer dans le corps du récit principal sans en compromettre l'unité, il est présenté comme un appendice autonome. Ainsi *la Conquête du royaume de Sicile par Charles, comte d'Anjou et de Provence* ; ainsi *l'Histoire de Guillaume de Saint-Amour*. Ces appendices font eux-mêmes l'objet de chapitres, 34 pour le premier, 28 pour le second, bâtis par succession de faits comme l'histoire principale. La même technique est suivie dans de longs *Préliminaires*, composés de 115 chapitres, qui sont une Vie de Louis VIII, père de Saint Louis, laquelle, selon la loi des Annales, renferme les dernières années du règne de Philippe-Auguste. La primauté du fait et le principe de la succession chronologique — celui-ci parfois un peu assoupli — s'imposent partout.

Certes Tillemont s'élève de place en place à des considérations de portée générale, mais c'est pour éclairer des faits particuliers. On ne trouve pas véritablement chez lui de vues d'ensemble. S'il replace la vie de Saint Louis dans celle de son temps, ce n'est pas en dessinant des panoramas, c'est par la multiplication des histoires incidentes et des épisodes ; c'est en débordant les limites chronologiques marquées par la naissance et la mort de son héros. On a vu qu'il faisait pratiquement entrer dans son sujet la vie de Louis VIII. De même, après la mort de Saint Louis, mais très brièvement, il consacre quelques chapitres à sa femme et à ses enfants, notamment à son successeur Philippe III le Hardi, dont il résume tout le règne. Reste ensuite une soixantaine de chapitres que l'on pourrait considérer comme un portrait de Saint Louis. Mais comment est-il bâti ? Sans doute l'ordre chronologique s'interrompt-il. Ce sont diverses faces d'une personnalité qui se présentent successivement, des traits de sainteté, de sagesse, des modes de conduite dans le gouvernement ; les qualités du roi et les vertus du saint se mêlant parce que les secondes commandent toujours les premières. Mais le rôle du fait demeure primordial. A chaque qualité, à chaque vertu s'attachent des actions précises du roi. D'où un titre tel que *Divers exemples de la justice de Saint Louis* (27). Même les comportements déclarés habituels sont le plus souvent illustrés par des actions particulières. Pour toute cette partie de la *Vie*, les emprunts sont faits principalement à Joinville, qui est l'objet d'un chapitre substantiel (28) dans une série consacrée aux historiens de Saint Louis.

Si l'on veut, à partir de l'œuvre dans son ensemble, dégager un « esprit » de Le Nain de Tillemont, il faudra nécessairement s'appuyer encore sur le détail et faire la synthèse d'innombrables petites remarques. On verrait certainement ressortir en premier lieu la

conscience de l'historien, ses scrupules d'exactitude, sa démarche prudente, seulement assurée par la certitude de peindre un saint reconnu : attitude qui associe la piété à l'humilité. Le respect de la vérité conduit aussi, en vue d'une juste appréciation des attitudes et des conduites, à bien marquer les différences de mentalité entre le passé et le présent. On serait frappé aussi par l'importance attachée, avec Saint Louis comme appui, à la tâche temporelle des rois, commandée par le principe de la justice, une justice qui doit s'exercer sans acception de personnes, et qui peut conduire à résister aux pressions ecclésiastiques ou papales : un gallicanisme nuancé, mais ferme, apparaît dans certaines remarques et explique le développement donné à l'évocation de Saint-Amour. Dans la peinture de la piété de Saint Louis, la tendance à l'hagiographie est tempérée par la reconnaissance de ce qui pourrait être considéré comme certaines faiblesses. Ainsi à propos de la coutume « barbare et sanglante » du duel judiciaire, qui conduisait à s'en remettre, pour juger d'un différend entre particuliers, à l'issue d'un combat singulier, Tillemont observe que « Saint Louis suivit d'abord en cela la pratique qu'il trouvait établie dans son royaume ». C'est tardivement, comme il découle d'une discussion serrée sur les dates, que le roi prit une ordonnance défendant « absolument et pour toujours de se servir de la preuve du duel, [...] et mit en la place la preuve des pièces, des raisons, des témoins, etc. » (28)^{bis}. Le saint roi est lié à son temps, même s'il le dépasse.

Un dernier trait est à relever dans l'œuvre de Tillemont : il n'a nul souci de briller par l'écriture. Sans doute ne possédait-il pas les dons de l'écrivain : sinon pourquoi la rédaction de la vie de Saint Louis ne lui aurait-elle pas été directement confiée ? Mais son humilité éclate encore dans le fait qu'il ne compose pas une œuvre personnelle, mais qu'il se borne à fournir des matériaux solides en laissant à un autre le soin de bâtir l'édifice. Il s'efface à l'avance derrière l'écrivain de talent qui portera au grand jour le fruit de ses recherches. Les caractères de la *Vie de Saint Louis* se comprennent mieux si l'on part de ce principe.

III

L'écrivain de talent, ce devait être d'abord Le Maistre de Sacy. Pourquoi le rôle que lui avait assigné Montausier n'a-t-il pas pu être rempli ? L'ampleur du travail préparatoire entrepris par Tillemont, l'attention principale qu'il portait lui-même à la traduction de la Bible ne lui permirent sans doute pas de s'y consacrer avec assi-

duité jusqu'au moment où l'achèvement de l'éducation du Dauphin, en 1679, rendait la tâche moins urgente. La même année, la mort de la duchesse de Longueville, protectrice déclarée de Port-Royal, amenait la rupture de la paix de l'Église. Les solitaires des Champs recevaient au mois de mai l'ordre de quitter leur retraite. Sacy se réfugiait à Pomponne et y mourait peu de temps après, le 4 janvier 1684. Tillemont s'établissait sur la terre dont il portait le nom, à peu distance de Paris, au-delà de Vincennes, et ne songeait plus qu'à son histoire des premiers siècles du christianisme, dont la publication était bien amorcée au moment de sa mort, en 1698.

La rupture de la paix de l'Église n'avait pas empêché les amis de Port-Royal de garder une place très importante dans la vie intellectuelle et religieuse, notamment à Paris. Les plus intransigeants, comme Arnauld et Quesnel, s'exilèrent. Mais il y en avait de modérés, dont le chef de file put paraître Nicole, qui pensaient pouvoir concilier la fidélité au monastère persécuté avec la vie dans le monde et le service du roi. C'est dans ce milieu que le projet d'une Vie de Saint Louis dont l'exécution avait été interrompue au plus tard par la mort de Sacy devait renaître et parvenir à un terme.

L'Histoire de Saint Louis qui parut en deux volumes, avec un achevé d'imprimer du 2 janvier 1688, d'abord dans le format in-4°, puis dans le format in-12 (29), ne portait pas de nom d'auteur ; et le privilège donné en 1686 gardait le même silence à ce sujet : l'esprit d'humilité cher aux historiens de Port-Royal avait encore joué. Du moins l'épître dédicatoire *A Monseigneur [le Dauphin]* montre-t-elle bien la continuité avec le projet antérieur. « Le dessein, dit-il, en avait été formé par ceux qui étaient chargés du soin de votre éducation. » Il ajoute : « L'honneur qu'ils me firent de jeter les yeux sur moi m'éblouit. » A quelle date remontait ce choix ? A la mort de Sacy, comme nous l'avons admis précédemment ? A son exil à Pomponne ? Ou bien le solitaire aurait-il renoncé de lui-même ? Ce qui est sûr, c'est que la publication de l'ouvrage a été longtemps retardée.

Si l'auteur ne se désigne pas, même indirectement, les contemporains n'eurent aucun doute sur son identité. Le « M. de La Chaise » dont ils parlent, et dont on trouve encore le nom chez le biographe de Tillemont, Tronchai (30), n'est autre que Nicolas Filleau de La Chaise, originaire de Poitou, né en 1634, et surtout connu pour avoir appartenu, en même temps qu'un autre Poitevin, Philippe Goibaud Du Bois, au cercle des intimes du duc de Roannez, où il rencontra le Pascal des dernières années (31). Il fut attiré vers Port-Royal sans

cesser de demeurer un homme du monde : type de situation dont les exemples allaient se multiplier. C'était celle de la duchesse de Longueville, qui lui accorda aussi sa protection. Sa célébrité vient surtout de la part qu'il a prise, avec les amis déjà nommés, à l'édition des *Pensées* de Pascal, en vue de laquelle il composa, en 1667 ou 1668, et publia en 1672 un *Discours* introductif toujours indispensable pour interpréter l'ordre des *Pensées*. Mais son œuvre principale demeure l'*Histoire de Saint Louis*. Il mourut d'ailleurs peu de temps après cette publication, comme nous l'apprend M^{me} de Sévigné dans une lettre à sa fille, en date du 25 octobre 1688 : « Le pauvre La Chaise, qui vous aimait tant, qui avait tant d'esprit, qui en avait tant mis dans la *Vie de Saint Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre ; M. Du Bois en est très affligé » (32).

Ce jugement élogieux montre que l'ouvrage fut bien accueilli, au moins dans une partie, hautement qualifiée, du public. Il le fut, en particulier, à Port-Royal. Mais les témoignages venus de ce côté se font aussi l'écho de critiques exprimées en divers lieux et montrent que le succès ne fut pas complet. Pour comprendre cette situation, il faut d'abord examiner l'ouvrage lui-même.

Quoique les notes préparatoires de Tillemont n'aient pas été connues des contemporains, c'est d'abord par référence à elles qu'il faut considérer les deux volumes publiés par Filleau de La Chaise.

Qu'elles aient servi de point de départ est l'évidence même. Si l'auteur n'a pas formulé de remerciements à l'égard de son guide, c'est que celui-ci ne l'avait pas voulu. Il n'en avait pas moins communiqué généreusement les notes préparées pour Sacy à l'écrivain qui avait accepté de prendre la relève (33). Les nombreuses références placées en marge, et qui entendent conférer à l'ouvrage un caractère savant, correspondent, quoique allégées, à celles de Tillemont. En tête du premier volume, la *Table des auteurs dont cette Histoire est tirée* fournit la liste des sources utilisées par le solitaire. Une *Table des noms*, une dans chaque volume, donne une idée du foisonnement de personnages que comporte cette histoire : conséquence des recherches très étendues effectuées par son modèle. Fort du travail sur lequel il s'appuyait, Filleau de La Chaise professe avec assurance, dans un *Avertissement*, la théorie de l'histoire qu'il avait reçue en même temps que les notes : il trouve le principal « mérite » de son livre dans « la vérité et la fidélité ».

La composition par annales subsiste, quoique les retours en arrière donnent lieu, chaque fois, à une chronologie distincte. Comme chez Tillemont, une composition plus logique s'y superpose, mais elle est

plus complexe. L'*Histoire* dans son ensemble est, comme le porte le titre, *divisée en XV livres*. L'unité de chacun d'eux n'est pas très rigoureuse ; ils introduisent surtout une sorte de respiration dans le déroulement des faits. Aucun titre ne leur est affecté. Des titres sont proposés en revanche pour les quelque vingt cinq chapitres en lesquels se subdivise chaque livre. On retrouve, au moins pour l'étendue, les chapitres de Tillemont.

Mais la rédaction et le contenu de ces chapitres sont, en général, fort différents. Ce que propose Filleau de La Chaise est une narration continue et liée. Son livre s'achève, non pas tout à fait par la mort de Saint Louis (1270), mais par sa canonisation (1298). On n'y retrouve pas la longue énumération de traits caractéristiques de la personnalité du roi, faisant ressortir et sa conduite politique et la manifestation de sa sainteté. Ces traits, lorsqu'ils sont conservés, sont disséminés dans le corps du récit. En revanche, ce récit doit pouvoir être suivi, sans grandes connaissances préalables et sans effort excessif, par le lecteur « honnête homme ». Aussi l'ouvrage commence-t-il par une présentation historique de la monarchie française, introduction plus naturelle à l'histoire de Saint Louis que la succession des événements survenus du temps de Louis VIII proposée par Tillemont. Les Préliminaires de ce dernier ont cependant retenu toute l'attention de Filleau de La Chaise, qui leur fait correspondre à peu près son premier livre. De même, pour fournir une vue d'ensemble permettant de comprendre la participation de Saint Louis aux Croisades, un livre entier, le septième, est consacré aux « révolutions arrivées à Jérusalem depuis la mort de Notre Seigneur » (33^{bis}). Un tel livre suppose naturellement une bonne part de documentation neuve.

Dans la conduite du récit, l'auteur de l'*Histoire de Saint Louis* s'attache à expliquer les événements et à en étoffer la relation brute trouvée chez Tillemont par des considérations psychologiques. Il s'est sans doute inspiré de Tacite et a, semble-t-il, fait leur part à certains procédés de narration qu'il trouvait dans le roman contemporain. Ainsi lors de la première croisade organisée par Saint Louis, tandis que les vaisseaux approchaient de Damiette et que l'attaque se préparait, il ne se contente pas de rapporter un discours de Saint Louis, comme le fait sa source, mais il essaie d'imaginer les sentiments de son héros :

Louis se montrant donc sur son bord, avec cette gaieté que la vue de la terre ennemie venait encore de lui mettre dans les yeux,

c'eût été assez pour animer tout le monde, quand il n'eût pas parlé, comme il le fit à peu près en ces termes [...] (34).

Quant au discours lui-même, il est profondément remanié, dans un souci de clarté, mais aussi pour animer le langage par des sentences ou des images. Tillemont, reproduisant sa propre source Matthieu Paris, donnait ce passage :

Ce n'est pas moi qui suis roi de France, ni qui suis la sainte Église. Je ne suis qu'un seul homme dont la vie passera comme celle d'un autre homme quand il plaira à Dieu (35).

Voici la rédaction de Filleau :

Ne me regardez point au reste comme si le salut de l'État et de l'Église résidait en ma personne. Vous êtes vous-mêmes l'État et l'Église ; et vous n'avez en moi qu'un homme dont la vie, comme celle de tout autre, n'est qu'un souffle que Dieu peut laisser dissiper quand il lui plaira (36).

L'auteur dépeint aussi les sentiments des personnages secondaires. Ainsi, au début de l'attaque de Damiette, où Saint Louis n'hésite pas à se jeter dans la mer jusqu'au cou, il se retourne, sans aucune suggestion de sa source, vers ceux qui, des vaisseaux, assistent au spectacle :

Qui pourrait concevoir ce qui se passait dans le cœur de la reine et de la comtesse d'Anjou lorsque, la distance ayant tout confondu, elles ne virent plus que gens se jeter à l'eau sans pouvoir douter que le roi et le prince son frère n'y fussent des premiers ? Craignant pour eux en mille endroits à la fois, faute de savoir ou craindre, elles envisageaient encore pour elles-mêmes les suites les plus affreuses, s'il arrivait que par la défaite des vaisseaux chrétiens, qu'elles voyaient aux mains avec ceux des infidèles, elles demeurassent à la merci de ces barbares [...] (37).

Parfois, il lui arrive de bâtir comme de petites scènes de genre. L'une d'elles se présente à propos de la mort d'un puissant personnage, Ferrand, comte de Flandre :

On a écrit de lui que ce qui le porta particulièrement à s'engager avec les ennemis de la France, c'est que Philippe-Auguste avait pris assez aigrement le parti de la comtesse dans les démêlés qu'ils avaient continuellement et dont la principale origine était les échecs. Car le mari, dit-on, ne pouvait se consoler de

perdre toujours à un jeu où la fortune n'a point de part, ni la femme prendre sur elle de s'y laisser gagner. La cause paraît petite pour une résolution de si grand poids ; mais on y voit un bel exemple de la misère des princes, que leur élévation n'empêche point de succomber aux moindres chagrins, et qu'elle met en état d'en porter les suites jusqu'aux plus grandes extrémités (38).

Le psychologue se double ici d'un moraliste, et la considération des petites causes qui produisent de grands effets n'est pas sans rappeler certaines pensées de Pascal. Cet élément moral manque dans la source, qui, en revanche, fait paraître un réalisme que le goût classique a supprimé :

Il ne faut pas oublier ce que dit l'auteur de la chronique de Sénone, que l'aversion que Ferrand avait pour la France vint de ce que la comtesse Jeanne sa femme le gagnait souvent aux échecs. Car le dépit qu'il en eut l'ayant porté à la maltraiter, et même à la battre, elle s'en plaignit à Philippe-Auguste, son cousin, ou plutôt son oncle. Philippe écrivit sur cela une lettre forte et menaçante, dont Ferrand s'étant piqué, il se ligua avec les ennemis de Philippe (39).

Tous les passages cités montrent aussi avec quelle attention, avec quelle précision Filleau de La Chaise a mené son travail d'écrivain. Il y fait preuve de cet « esprit », en un sens très large, que lui prête M^{me} de Sévigné. Comme le souligne une lettre qu'Arnauld lui adressa sur son livre (40), il est même très soucieux du rythme des phrases, au point d'introduire dans la prose des mètres qui conviennent proprement à la poésie. Comment expliquer le médiocre succès qu'il obtint ? Quelques mots sur la « réception » de son ouvrage permettront peut-être d'y voir plus clair.

Un petit dossier peut se constituer aisément sur ce sujet. Il se composera principalement de lettres issues de Port-Royal et envoyées à l'auteur au lendemain de la sortie du livre. Plusieurs d'entre elles se trouvaient, sous forme de copies, parmi les papiers des Périer, héritiers de Pascal : il s'agit de lettres d'Arnauld, de Quesnel, de Sainte-Marthe et d'un auteur non identifié ; à quoi s'ajoute un « petit mémoire » sur un point controversé : la fréquence des communions de Saint Louis (41). Le tout avait sans doute été recueilli par Marguerite Périer lorsqu'elle séjournait à Paris, à une époque qui coïncide avec la publication de *l'Histoire de Saint Louis* et la mort de Filleau de La Chaise. Pour compléter le dossier, il faut y ajouter une lettre de Nicole au même auteur (42), deux d'Arnauld à M^{me} de Font-

pertuis en date du 18 février et du 16 mars 1688, enfin une lettre du 20 mai adressée à Arnauld par un ami et dont un passage a été reproduit par les éditeurs de Lausanne (43). Telles sont les principales sources qui nous renseignent sur ce qu'on pourrait appeler la querelle de l'*Histoire de Saint Louis*.

Nous n'en retiendrons que les deux aspects principaux. D'un côté apparaît la suspicion que les adversaires de Port-Royal nourrissaient à propos de tout ce qui venait du monastère. Racontant le mort de Saint Louis, Filleau de La Chaise glisse cette remarque :

Dans sa santé, il traversait toujours le chœur à genoux lorsque, de la nef, où était sa place ordinaire, il allait à la sainte Table. Et l'on marque qu'il avait une si grande soif pour cette source de toutes les grâces qu'il communiait au moins six fois l'année, mais avec une telle componction, quelle que fût l'innocence de sa vie, que les plus grands pénitents seraient bien heureux d'en approcher (44).

Le P. de La Chaise, jésuite, confesseur du roi, fut scandalisé par ce qu'il tenait pour une attaque contre le principe de la « fréquente communion » et un renouvellement des erreurs d'Arnauld sur ce sujet. L'archevêque de Paris fit faire une vérification sur les sources. L'auteur prépara un « petit mémoire » pour sa défense. Il y déclare n'avoir « proprement fait que traduire le gaulois du manuscrit », en remplaçant « à tout le moins » par « au moins » (45). Quant à Tillemont, il avait reproduit le même passage en le mettant dans un chapitre consacré aux dévotions de Saint Louis. Son langage y était d'une sécheresse qu'on ne saurait reprocher à son successeur :

Il avait une dévotion très fervente pour l'Eucharistie, car il communiait au moins six fois l'année (46).

Il aurait pu ajouter, comme il le fait assez souvent, que les usages changent et qu'il ne faut pas interpréter le passé à partir du présent.

Mais les critiques dirigées contre l'*Histoire de Saint Louis* concernaient surtout le style. Elles ne sont pas prises en compte à Port-Royal. La première réaction d'Arnauld fut d'être « charmé ». Apprenant le relatif insuccès du livre, il déclare qu'il voudrait « bien savoir ce qu'en disent M. Despréaux et M. Racine. » Il ne trouve à redire, comme on l'a déjà suggéré, qu'à la présence trop fréquente d'hémistiches d'alexandrins dans cette prose. Le plus vigoureux défen-

seur du style de l'*Histoire de Saint Louis* fut l'auteur inconnu dont Marguerite Périer a transcrit la lettre. Quelques lignes peuvent donner une idée de l'ensemble. C'est un ouvrage, dit-il,

où il y a autant de tête et de génie qu'en pas un autre de cette nature, et où l'on trouve une manière d'écrire qui convient parfaitement au sujet. Il narre aussi agréablement que personne ; son style est vigoureux et plein de force : aussi est-ce la vie d'un grand héros. Mais les fleurs n'y manquent point ; elles y sont même en si grande abondance qu'on voit bien qu'elles sont naturelles et nées sur le lieu. On y trouve peut-être une vivacité et une rapidité trop grandes, peut-être de petites duretés, des endroits un peu obscurs, quelques tours un peu négligés, des mots par-ci par-là dont l'usage est moins commun aujourd'hui pour des oreilles trop délicates ; mais ou ce ne sont pas des défauts, ou ils sont si légers et en si petit nombre qu'il faut être de bien mauvaise humeur pour en faire un procès à l'auteur (47).

Ce jugement n'est peut-être pas d'une précision suffisante : il s'appuie surtout sur la considération des détails. Or c'est de ce côté-là que les dons d'esprit de Filleau se font le mieux apprécier. L'ensemble ne s'ordonne pas selon un dessein assez net. Les grandes perspectives manquent. Trop découpé, le récit finit par perdre de sa clarté. Auprès d'un public qui goûtait de plus en plus la brièveté, l'*Histoire de Saint Louis* ne pouvait remporter un grand succès. Il n'est pas sûr non plus que l'intérêt pour le Moyen Âge fût très vivace à la fin du XVII^e siècle.

Il reste que l'attrait exercé sur Port-Royal par le personnage de Saint Louis, méconnu jusqu'ici, méritait d'être souligné. Il a duré depuis l'époque de Saint-Cyran jusqu'aux dernières années d'Arnauld et de Nicole, jusqu'au moment où approche l'extinction du monastère. Si la dévotion pour le saint roi y a été entretenue par des relations avec les grands princes qui en descendaient, la reine de Pologne, le Dauphin de France et ses éducateurs, elle tient à l'identité même du monastère, qui, par cette évocation, retrouvait ses origines. Il y trouvait aussi beaucoup de traits qui lui étaient chers : l'association de l'esprit chrétien et de l'esprit français ; un idéal de perfection dans le monde, vécu dans les conditions les plus difficiles, celles de la grandeur et de la gloire, propre à inspirer même ceux qui prenaient la voie, en fin de compte plus aisée, de la fuite du monde et de la solitude ; une sagesse fondée sur la justice, principe d'une politique respectueuse des réalités, mais trouvant ses meilleurs succès dans le refus du réalisme ; enfin le sentiment qu'il

n'est de vraie valeur et de vraie victoire qu'en Dieu. Son désir d'écrire une histoire de Saint Louis, comme le plus beau fleuron d'une Vie des Saints plus ample, n'a pourtant pas pleinement abouti. Certes, il a donné lieu à la conception d'une histoire fondée rigoureusement sur la vérité, ce qui entraîne fidélité aux sources et établissement critique des faits. A quoi s'ajoute une spiritualité de l'historien : car le respect de la vérité est exercice d'humilité. Mais ce n'était pas là le moyen de construire de profondes synthèses, comme a su en proposer un Bossuet. Le Maistre s'est condamné lui-même, par refus de paraître, à ne pas envisager d'autre histoire que par la traduction de sources parfaitement autorisées. Tillemont a élaboré une véritable méthode d'établissement des faits ; mais il ne se propose rien d'autre que de fournir des matériaux pour une histoire proprement dite, qui doit aller au-delà des faits. Filleau de La Chaise n'était pas aussi sensible à des scrupules d'humilité et il entendait s'exprimer selon son génie, qui le portait au brillant, sans lui faire perdre le souci du vrai. Il a donc poussé jusqu'au bout, et à la publication, une entreprise qui n'a pas paru tout à fait convaincante, parce qu'une série de beaux récits, égayés et lestés par des dons de psychologue et de moraliste, ne suffit pas à constituer une œuvre pourvue d'une forte unité et d'une progression claire. En définitive, Port-Royal ne devait réussir en histoire qu'en racontant sa propre histoire.

NOTES

(1) Paris, Gallimard, Bibl. des Histoires, 1996.

(2) *Ibid.*, p. 915. L'ouvrage est cité plusieurs fois (voir la table).

(3) Amsterdam, 1723, p. 348.

(4) *Ibid.*, p. 428, 392.

(5) Nous suivons ici Emile Magne, éditeur et commentateur de Le Grand Condé et le duc d'Enghien, *Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667)*, Paris, Emile-Paul, 1920, p. XI. Cette étude mentionne rapidement les rapports de la future reine avec Port-Royal, p. VIII-IX, mais ignore les lettres de la Mère Angélique.

(6) On peut se reporter à *L'Art de vérifier les dates*, Paris, Desprez, 1770, p. 678 et 822.

(7) *Lettres de la Mère Angélique*, t. I, Utrecht, 1742, p. 297 (14 juin 1646).

(8) *Ibid.*, t. II, p. 175 (23 août 1652), 368 (28 août 1653), 410 (31 décembre 1653), t. III, 1744, p. 121 (16 décembre 1655).

(9) *Ibid.*, t. II, p. 175 (23 août 1652).

- (10) *Ibid.*, t. II, p. 116 (16 mai 1652), 134-135 (22 juin 1652), 177-178 (6 septembre 1652), 195 (11 octobre 1652), 324 (22 mai 1653), 420-421 (8 janvier 1654), 507 (10 juin 1654), 522 (14 août 1654), 524 (3 septembre 1654), 563-564 (5 février 1655).
- (11) *Ibid.*, t. II, p. 349-350 (17 juillet 1653), 367-368 (28 août 1653), 410 (31 décembre 1653) ; t. III, 1744, p. 49-50 (13 août 1655), 59 (2 septembre 1655), 121-122 (16 décembre 1655), 253 (9 juin 1656).
- (12) *Ibid.*, t. II, p. 349-350 (17 juillet 1653).
- (13) Geneviève Delassault, *Choix de Lettres inédites de Louis-Isaac Le Maistre de Sacy*, Paris, Nizet, 1959, p.46-50, notamment p. 47. Jean Lesaulnier a bien voulu attirer notre attention sur ce document. Qu'il en soit vivement remercié. Il a fait de même pour un passage des *Mémoires* de Rapin, éd. Aubineau, t. I, Paris, 1865, p. 161, où le jésuite prétend que la *Vie de Saint Louis*, achevée en 1646, aurait alors fait l'objet d'une demande de privilège que le Chancelier Séguier aurait refusée. La date de 1646 est inconciliable avec la chronologie fournie par les *Lettres de la Mère Angélique*, et le récit de Rapin, dans son ensemble, appelle d'expresses réserves. Il montre toutefois que Port-Royal pouvait recueillir, par une telle publication, de grands avantages moraux.
- (14) On peut consulter Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, Paris, Firmin Didot, 1864, qui n'est pourtant pas d'une rigueur critique exemplaire.
- (15) G. Delassault, *op. cit.*, p. 334.
- (16) *Ibid.*, p. 338-341.
- (17) Bossuet, *Correspondance*, éd. Urbain et Lévesque, t. II, Paris, Hachette, 1909, p. 125, 150-151.
- (18) G. Delassault, *op. cit.*, p. 339.
- (19) *Vie de Nicolas Pavillon*, t. I, Saint-Mihiel, 1738, p. 380 (17 janvier 1673).
- (20) G. Delassault, *op. cit.*, p. 340-341.
- (21) Consulter l'ouvrage capital de Bruno Neveu, *Un historien à l'école de Port-Royal, Sébastien Le Nain de Tillemont, 1637-1698*, La Haye, Nijhoff, 1966. Sur la *Vie de Saint Louis*, p. 146-152.
- (22) Voir l'*Avertissement*, p. VI-VII.
- (23) Bruno Neveu, *op. cit.*, p. 148. Tillemont le mentionne à plusieurs reprises : voir l'éd. de Gaulle, t. V, p. 260, 297, 383 ; t. VI, p. 298.
- (24) *Ibid.*, t. II, p. 178-179.
- (25) *Ibid.*, t. I, p. 422, et jusqu'à p. 426.
- (26) *Ibid.*, t. II, p. 378-392.
- (27) *Ibid.*, t. V, p. 422.
- (28) *Ibid.*, t. V, p. 259-263.
- (28^{bis}) *Ibid.*, t. V, p. 265-270.
- (29) L'in-4° est légèrement antérieur à l'in-12. Dans le premier, chaque volume est suivi d'un errata qui manque dans le second, les corrections ayant été effectuées. Voir aussi Bruno Neveu, *op. cit.*, p. 149, n. 2. Nous citons ici l'in-12.
- (30) *Ibid.*, p. 149 et n. 1.
- (31) Voir notre *Pascal et les Roannez*, t. I, p. 658-659, 686-693 et *passim*.
- (32) *Ibid.*, p. 952.
- (33) Bruno Neveu, *op. cit.*, p. 149.
- (33^{bis}) Filleau de La Chaise, t. I, p. 357.
- (34) Filleau de La Chaise, t. I, p. 436 ; cf. Tillemont, t. III, p. 239.
- (35) *Ibid.*, t. III, p. 239.
- (36) T. I, p. 437.
- (37) *Ibid.*, p. 444.
- (38) *Ibid.*, p. 138.

(39) Ed. J. de Gaulle, t. I, p. 17.

(40) Arnauld, *Œuvres*, t. III, Paris-Lausanne, 1775, p. 80.

(41) On en trouve le texte dans le *Recueil Théméricourt*, Bibl. Nat., Mss., f. fr. 12988, p.204-206 (Sainte-Marthe), 206-207 (auteur inconnu), 446 (mémoire), 467-469 (Quesnel), 469-471 (Arnauld). Cette dernière a été publiée dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. III, p.78-80.

(42) *Essais de morale*, t. VIII, lettre XC, 1733, p. 248-253. Cette lettre est en fait la même que celle qui a été mise dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. III, p. 78-80. Un problème d'attribution reste à résoudre.

(43) Arnauld, *op. cit.*, p. 73 et note a, p. 86-87.

(44) T. II, p. 518 ; et, dans l'éd. in-4°, p. 653.

(45) Bibl. nat., ms. cité, p. 446.

(46) T. V, p. 361.

(47) Bibl. Nat., ms. cité, p. 206. Bruno Neveu, *op. cit.*, p. 149, cite une autre lettre qui serait aussi d'auteur inconnu : il s'agit de la lettre de Sainte-Marthe, ms. cité, p. 204-205.